

Une reprise des courses hippiques le 11 mai ?

lun 27/04/2020 - 14:03



Les courses hippiques de retour dès le 11 mai ? C'est en tout cas en ce sens qu'on débuté des discussions la semaine dernière entre Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et les présidents des sociétés mères, France Galop et Le Trot, ainsi que les dirigeants du Pari mutuel urbain (PMU).

Ils ont échanger sur les conséquences économiques de la crise sanitaire sur le secteur, les conditions d'une reprise progressive des courses et les dispositifs de soutien que l'État a déjà mis en place et ceux qu'il pourrait apporter dans les mois à venir. Selon un communiqué du gouvernement, « *les Présidents des sociétés mères et les dirigeants du PMU ont fait part aux ministres de leur volonté d'engager une reprise des courses hippiques à partir du 11 mai 2020, à huis clos sans accueil de public, et en mettant en place des consignes sanitaires validées par les pouvoirs publics et adaptées aux circonstances. Les ministres se sont engagés à appuyer cette demande auprès des autorités sanitaires.* »

De plus, afin de soutenir la trésorerie de l'institution hippique pendant la crise sanitaire, l'État a autorisé le PMU à reporter et étaler dans le temps le versement au budget de l'État d'une partie des prélèvements spécifiques sur les enjeux hippiques. Le tout dans le cadre d'un dispositif de soutien à la trésorerie de l'institution assumé à parité avec les sociétés mères.